

## Lettre ouverte à François Hollande

## En préparation à la COP21

Monsieur le Président,

La COP21 constitue un enjeu crucial tant pour les peuples que pour l'environnement, et votre gouvernement en prend toute la mesure. Par ce courrier, nous aimerions vous interpeller sur le rôle fondamental que pourraient jouer les écosystèmes forestiers et leur gestion parmi les solutions à trouver pour faire face aux bouleversements climatiques et écologiques.

La capacité des arbres et des sols forestiers à fixer le CO<sub>2</sub> conduisent à considérer les forêts comme des instruments d'équilibrage de la charge atmosphérique en gaz à effet de serre. Or, une équation simpliste entraînerait des dérives dramatiques.

L'intérêt de la production de bois pour l'adaptation aux changements climatiques ne peut s'évaluer qu'au regard de la sylviculture pratiquée et de l'usage des bois exploités.

Nous demandons que la contribution des forêts à l'adaptation aux changements climatiques fasse l'objet d'un réel débat assis sur des bases scientifiques.

La récolte du bois et la plantation d'arbres ne peuvent être présentés comme des solutions miracles de réduction des gaz à effet de serre, même par substitution aux énergies fossiles. Le stockage biologique du carbone dans le bois, par nature temporaire, ne peut en aucun « neutraliser » la libération de carbone fossile dans l'atmosphère. L'exploitation forestière peut au contraire être émettrice de carbone si elle déstocke celui-ci. Ainsi, plantations et récolte de bois ne peuvent bénéficier au climat qu'aux conditions suivantes :



Révolution climatique et crise écologique: L'urgence d'une autre approche de la forêt



- 1) Les plantations ne sont pas réalisées suite à une libération du carbone par mobilisation des ressources carbonées de l'écosystème précédent cette plantation ;
- 2) Le volume de bois récolté correspond au maximum à la productivité naturelle des forêts, estimée sur la base de données scientifiquement vérifiées ;
- 3) Les modalités de récolte du bois n'entraînent pas la libération du carbone stocké dans le sol, la litière et le sous-bois ;
- 4) Le temps séparant la régénération forestière de la destruction du bois exploité (cycle de vie de l'arbre puis cycle de vie des produits en bois) est suffisamment long pour permettre un stockage durable du carbone séquestré ;
- 5) Le rayon d'approvisionnement des usines de transformation ne génère pas d'émissions significatives de carbone par transport du bois.

La récolte d'arbres de plus en plus jeunes et l'usage du bois en bois-énergie sont ainsi les moins favorables pour le climat et deviennent contre-productifs à l'échelle de grosses unités industrielles, pourtant soutenues par les politiques publiques.

En dépit de ce qu'une vision productiviste voudrait nous faire croire, les forêts anciennes et diversifiées constituent d'importants stocks de carbone et sont plus résistantes aux aléas climatiques que les plantations aussi « sélectionnées » soient-elles. La meilleure garantie de durabilité des rôles économiques et climatiques de la forêt est la protection de son moteur biologique, fondé sur la fertilité des sols et la régulation naturelle des parasites et ravageurs. La priorité doit ainsi être de favoriser leur continuité et la résilience des écosystèmes.



Révolution climatique et crise écologique: L'urgence d'une autre approche de la forêt



Dans ce cadre, nous attirons ainsi votre attention sur le danger considérable qui consiste à poser en priorité une logique périlleuse de « compensation carbone » sur la capacité des écosystèmes à héberger la biodiversité.

Nous demandons que le rôle des forêts dans l'évolution climatique soit enfin traité de manière rigoureuse et complète, tant au regard des flux de carbone que des conséquences des pratiques pour la biodiversité, et que les décisions politiques soient réorientées en conséquence.

Nous demandons également que la discussion sur le rôle des forêts et des autres écosystèmes dans le stockage du carbone (LULUCF: Land use, land-use change and forestry) reste strictement séparée de la discussion sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui seront discutés à Paris lors de la COP21.

Les **propositions du collectif SOS Forêt** pour une valorisation optimale des différentes dimensions de nos forêts, de la qualité technologique de nos gros bois de pays et des circuits courts de transformation créateurs d'emplois, visent à renouer avec les principes fondateurs du Code Forestier, plus que jamais d'actualité : maximiser les bénéfices sociaux, économiques et écologiques de la gestion forestière.

Novembre 2015

Le Collectif SOS Forêt France



Révolution climatique et crise écologique: L'urgence d'une autre approche de la forêt



Lettre rédigée à l'issue des Assises Forêt Climat



Révolution climatique et crise écologique: L'urgence d'une autre approche de la forêt